

# LA SENTINELLE

Journal économique et social  
paraissant à la Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi  
Organe du parti ouvrier suisse

Rédaction : Rue de la Balance 6

Administration : Rue de la Balance 6

## ABONNEMENTS

Un an . . . . . Fr. 8 —  
Six mois . . . . . 4 —  
Trois mois . . . . . 2 —

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

## ANNONCES

10 cent. la ligne ou son espace  
Pour les petites annonces en dessous  
de 6 lignes, 60 cent. pour trois fois.

Réclames : 30 centimes

Huitième année - 70

Rédacteur responsable : WALTER BIOLLEY

Samedi 19 Juin 1897

**Maisons recommandées**

**L. GYGI, COIFFEUR**  
Parfumerie fine des premières maisons  
53 Léopold Robert 53

**Brasserie Ulrich Frères** BIÈRE façon Munich et Pilsen en fûts et en bouteilles

**Grand Bazar du Panier Fleuri**  
Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

**MAGASINS du PRINTEMPS, J.-H. Matile**  
Rue Léopold Robert 4 — Halte du Tramway  
Vêtements pour Hommes, Jeunes gens, Enfants

**A LA CORBEILLE DE FLEURS, Place du Marché 2**  
Adolphe Wasserfallen, horticulteur  
Fleurs, Bouquets et couronnes en tous genres

**Lehmann Frères, Voituriers**  
Rue Léopold Robert 11a

**Librairie-Papeterie F. ZAHN La Chaux-de-Fonds**  
Spécialité de registres au prix de fabrique  
10 pour % de remise

**ERNY, Boulangerie**  
12 Grenier 12

**Jacob Schweizer** PASSAGE DU CENTRE  
Sucrerie : Demoiselle 88  
BOUCHERIE — CHARCUTERIE

**CORDONNERIE ET MAGASIN DE CHAUSSURES**  
Chaux-de-Fonds  
**F. RAUSS** Di-JeanRichard 21

**A LA CONFIANCE RONCO FRÈRES**  
CHAUX-DE-FONDS  
Tous en tous genres. Confections pour Dames. Draperie pour Hommes. Bonneterie. Mercerie. Ganterie et layettes.

**Jules Perrenoud & Cie**  
42-44 Léopold-Robert — Usine à vapeur à Cernier  
Ebénisterie soignée. — Meubles de style.

**LAINAGES AU GAGNE PETIT** Soieries  
6 Rue du Stand E. MEYER & Cie Rue du Stand 6  
Corsets français, prix de fabrique. — BLANCS

**AU NÈGRE, 16 Balance 16**  
TABACS et CIGARES. — Cannes, Maroquinerie

**Wille-Notz** Denrées coloniales. VINS et spiritueux. Farines, sons, avoines. Mercerie Laines et Cotons.

**Moritz Blanchet** Place du Marché  
Teinturerie. — Lavages chimiques. Prix modéré  
**BAINS MORITZ** Ronde 29. — BAINS depuis 40 centimes.

**Magasin alimentaire**  
Parc 72 **CH. BURRI** Parc 72  
Épicerie fine. Conserve. Fromages divers ter choix. Huile de noix supérieure. — LEGUMES FRAIS.

**L. VERTHIER & Cie** Rue Neuve 10  
Grand choix de CHAUSSURES en tous genres. — Toujours grand assortiment de CRAVATES.

**Serre 35a Cercle Ouvrier** Serre 35a  
Ancienne Synagogue

Locaux gratuits à la disposition des sociétés et des syndicats ouvriers pour assemblées générales. — Petites salles pour réunions.

**SIMON LÉVY** BALANCE 10a  
La Chaux-de-Fonds  
Spécialité de vins fins. — Bourgogne, Beaujolais, Californie. — Bons vins garantis naturels depuis 40 francs l'hectolitre.

**Vve Jean Strübin** 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2  
Meubles et Outils de jardin; Treillis.

**Jean Behringer** tourneur et menuisier  
Fritz Courvoisier 16  
Fabrication et rhabillages de soies en tous genres

**J.-B. STIERLIN**  
Téléphone Rue du Marché 2 Téléphone  
Produits Chimiques, Pharmaceutiques et Alimentaires

## L'Actualité

### Soyons sérieux

La presse suisse enregistre sans rire et sans la faire suivre de la moindre réflexion, la stupéfiante nouvelle que voici: Prince de Crète! — Le Temps et la Liberté de Paris, considèrent comme très sérieuse la candidature de M. Numa Droz, comme gouverneur de la Crète.

Ce qui a donné naissance à ce canard, c'est l'extrait suivant d'une correspondance adressée de Londres au Temps:

En ce qui concerne le futur gouverneur de la Crète, on s'est mis d'accord pour écarter toute candidature d'un prince grec ou d'un personnage ottoman. On s'est rallié à l'idée d'un gouverneur choisi parmi les personnages notables de l'un des petits Etats européens. On considère comme très sérieuse la candidature de M. Numa Droz, ancien président de la Confédération helvétique.

En ce qui concerne la gendarmerie crétoise, il est probable qu'elle sera constituée par des éléments indigènes et que les cadres seront empruntés au personnel des officiers suisses.

On sait nos sentiments à l'égard de M. Numa Droz, qui nous a causé un déplaisir extrême se constituer le pilote de la haute finance suisse. Mais nous n'irons pas jusqu'à lui faire l'affront de supposer un instant qu'il songerait à finir sa carrière dans la peau d'un pacha et que cet ardent partisan de la liberté consentirait à devenir le vassal du Grand Turc. Quant à faire de nos officiers, les gendarmes du sultan... non, c'est trop drôle! Faut-il que le colonel Boy-de-la-Tour ait donné à la diplomatie européenne une piètre idée de la dignité de nos galonnés, pour qu'elle ait eu la pensée d'utiliser des officiers suisses pour réprimer les velléités d'indépendance des Crétois. Voit-on les descendants de Guillaume Tell ordonner froidement la charge contre ceux qui refusent de ployer le front devant le turban d'Abdul-Hamid!

Ce simple communiqué, à allure diplomatique, en dit long sur la façon dont les brouilleurs de cartes sont renseignés sur les sentiments des peuples et notamment sur l'opinion publique en Suisse. Le jour où les officiers de notre pays accepteraient d'être les complices de l'assassin et se chargeraient de l'ignoble rôle de mâter des populations qui aspirent à secouer le joug le plus odieux qu'il soit possible d'imaginer, ce jour-là le peuple suisse ne se leverait-il par comme un seul homme pour leur cracher son mépris à la face et pour renier ceux qui seraient doublement traîtres, puisqu'ils déserteraient la cause de la liberté et de l'humanité. W. B.

## Les rien-faisants

La Suisse libérale publie sous ce titre une excellente étude dont nous ne saurions trop louer l'esprit et dont on nous saura gré de publier le fragment que voici:

« Je voudrais attirer aujourd'hui et l'attention de mes lecteurs, et celle surtout d'une certaine classe d'oisifs, ou

rien-faisants, pour eux, les faire rougir, comme disait Montaigne.

La loi condamnant tous les hommes au travail est aussi vieille, on le sait, que l'humanité; mais c'est surtout dans nos sociétés actuelles que s'y soustraire est particulièrement coupable, parce que, de plus en plus, toute la prospérité publique dépend de la solidarité. La société n'est plus ce qu'elle fut un temps: une lourde machine composée seulement de quelques grands rouages qui s'appelaient le Pape, l'Empereur, le Roi, la Noblesse, le Clergé et le Peuple. C'est un mécanisme compliqué comptant autant de roues qu'il y a d'individus; de sorte que, lorsqu'une de ces roues s'arrête, il y a, sinon arrêt, du moins perturbation dans la marche de tout le mécanisme.

Ainsi, pourquoi y a-t-il des surmenés? — Parce qu'il y a des rien-faisants.

Chaque heure de travail d'un homme, quel que soit ce travail, ayant une valeur, chaque heure d'oisiveté constitue une perte; or, comme il y a des rien-faisants dans tous les pays, dans toutes les classes de la société, c'est partout qu'on a le droit de les considérer comme tous un devoir de les signaler, si non à la vindicte, du moins au mépris de chacun, comme des ferments de ruine.

Et il y a des rien-faisants de bien des sortes, voire même des rien-faisants très occupés.

C'est d'abord les fils à papa, dont toute l'existence peut se résumer en quelques mots: naître, grandir, manger, boire, dormir, chercher à s'amuser — je dis chercher, car Dieu sait, souvent, comme ils s'amuse! — vieillir, mourir. Le fils à papa est presque toujours, dirait Boileau:

D'un tronc fort illustre une branche pourrie.

Il devrait y avoir des asiles pour ces fils à papa, le plus souvent vicieux, — comme pour les ivrognes, — où l'on chercherait à donner une valeur à ces zéros; asiles que l'on fonderait et entreprendrait au moyen d'un impôt spécial très élevé, ne frappant que cette classe de parasites.

Viennent ensuite les rien-faisants, qui sont censés faire quelque chose et qui parfois sont fort occupés; ce sont les plus nombreux, et, de toutes manières, les plus nuisibles. Comme les premiers, ils ne sont que des zéros, mais on les prend pour des unités; ils comptent comme tels, et faussent ainsi le résultat de l'addition des valeurs sociales. Toutes les branches de l'activité humaine possèdent un certain nombre de ces rien-faisants. Qu'on me pardonne une longue énumération: Ce sont des présidents, qui ne président pas; des secrétaires, qui ne tiennent pas leurs procès-verbaux; des caissiers, qui ne font pas encaisser; des rapporteurs, qui ne rapportent pas; des avocats, qui ne plaident pas; des médecins, qui ne soignent pas leurs malades; des pasteurs, qui ne paissent pas leurs troupeaux; des horlogers, qui ne font pas leurs montres; des ouvriers, qui ne font pas leur travail; des domestiques, qui ne servent pas leurs maîtres; des maîtres, qui sont des étrangers payants pour leurs domestiques, qui ne sont pour eux

que des étrangers payés; des journalistes, qui ne font pas leurs articles; des lecteurs, qui ne lisent, quand ils lisent! qu'à travers l'épaisseur de leurs verres de lunettes personnels; des citoyens, pour lesquels la chose publique n'existe pas. Oui, tous sont des rien-faisants, je dirai plus: des malfaisants! Et ceux-là aussi sont des rien-faisants, et par conséquent des malfaisants qui, possédant de « jeunes épaules » — pour me servir des termes de M. Y. — refusent de partager le faix qui écrase de son poids le dos d'un surmené quelconque, qui ne sont pas « vraiment désireux de se dévouer, en se contentant, pour commencer, de tâches humbles et ignorées ». Qui, pouvant aider de leurs capacités intellectuelles, de leur expérience, de leurs conseils, de leur crédit, de leur bourse, restent ne rien faisant. Qui, pouvant dire un mot, ne fût-ce qu'un seul, pour défendre leurs convictions, ce qu'ils croient vrai, ce qu'ils croient juste, ce qu'ils croient bien: se taisent. Qui, entendant médire, calomnier, salir: ne parlent pas. Qui, voyant un malheureux, qui se noie, fut-il le dernier des derniers, ne lui tendent pas la main pour le sauver. Qui, pêtent pas. Qui, en recueillant un propos mauvais, ne l'étouffent pas, au moins en s'abstenant de le répéter! »

## La Suisse socialiste

La loi fédérale sur les salaires. — Le Berner Tagblatt du 5 juin publiait ce qui suit sur ce sujet:

Nous remarquons que la commission du Conseil national qui s'occupe de la révision de la loi sur les salaires s'intéresse, de la manière la plus louable, aux employés fédéraux les plus divers, sauf aux téléphonistes qui se trouvent ainsi exclus de toute amélioration dans leur position actuelle.

Plusieurs fois déjà, des hommes qualifiés nous ont assuré que le service téléphonique est des plus fatigants et qu'il exerce, avec le temps, une influence pernicieuse sur le système nerveux.

Employer presque exclusivement le sexe faible à ce service, n'est déjà pas très humain, et il nous paraît peu digne de la riche Confédération, d'avoir fixé le traitement des téléphonistes subalternes de 90 à 100 francs par mois, alors que les autres employés fédéraux sont mieux payés et que le but de la loi qui va être mise en discussion, est d'accorder à ces derniers une augmentation de salaire aussi généreuse que bien méritée.

Les honoraires des chefs de service à 4,000 francs par an et les appointements élevés de leurs commis, ne jurent-ils pas quelque peu avec le modeste traitement des employés inférieurs?

Si nous avons commis quelque erreur dans nos appréciations, l'importance en sera très minime et ne nous empêchera pas de mettre sur la conscience de nos conseillers nationaux bernois (n'importe leur opinion politique) l'examen approfondi de cette question en les priant d'user de leur influence pour que la discussion qui interviendra à Berne, dans le courant de la présente session soit également profitable aux téléphonistes.

C'est au nom de la justice et de l'équité qui honorent les nations et leurs magistrats que nous élevons la voix en faveur d'une catégorie d'employés fédéraux, qui n'a pas, comme d'autres, la facilité de revendiquer ses droits par la voix du referendum.

Le Genevois, en reproduisant cet article, le fait suivre des réflexions suivantes, que lui communique un de ses abonnés:

Avec le Berner Tagblatt nous priions aussi MM. les conseillers nationaux genevois, et ceux des autres cantons, de ne pas oublier ces utiles employés. Notre devise: Un pour tous, tous pour un, doit trouver dans la circonstance une application pratique. Le service des téléphonistes a été reconnu absorbant et pénible: en outre la plupart soutiennent des parents âgés, malades ou nécessiteux. Cherchons aussi à conserver notre jeunesse et ne la forçons pas à s'expatrier. Nous croyons qu'il est du devoir de tout bon citoyen de s'intéresser plus que jamais à nos jeunes

Lecteurs, voulez-vous soutenir la SENTINELLE? Donnez-vous à tâche de faire chacun un nouvel abonné.

filles en leur procurant chez nous des carrières honorables, indépendantes et convenablement rémunérées. Ces jeunes filles deviendront des mères de famille qui inculqueront à leurs enfants l'amour de la patrie.

Nous espérons que nos députés aux Chambres demanderont que les téléphonistes soient mis au bénéfice des augmentations prévues dans la nouvelle loi sur les salaires des employés fédéraux.

**Assurance.** — Mercredi, le Conseil national a discuté par article le projet de loi concernant l'assurance-maladie. Il a pris en bloc le chapitre A «*Etendue de l'assurance*». En voici les principales dispositions :

Art. 1<sup>er</sup>. — Toutes les personnes travaillant au compte d'autrui, sur territoire suisse, dans des entreprises de transport ou d'exploitations industrielles, commerciales, agricoles ou forestières ayant leur siège en Suisse, de même que tous les domestiques au service de familles résidant en Suisse, sont, dès l'âge de quatorze ans révolus et conformément aux dispositions de la présente loi, obligatoirement assurés contre les conséquences économiques de leurs maladies. Toutefois, l'obligation à l'assurance ne s'étend point aux personnes dont l'occupation est limitée, par sa nature même ou d'avance par contrat, à une durée moindre d'une semaine.

Toute maison étrangère possédant en Suisse une succursale ou y exécutant de grandes entreprises est assimilée aux établissements ayant leur siège en Suisse, en ce qui concerne les ouvriers occupés dans cette succursale ou par ces entreprises.

Art. 2. — Les dispositions de l'article précédent concernent également les établissements exploités par la Confédération, les cantons, les communes, ou par des institutions publiques. Toutefois, ceux des fonctionnaires et employés de ces établissements dont le traitement annuel excède cinq mille francs et dont la charge affecte un caractère éminemment public, ne sont point soumis à l'obligation de s'assurer.

L'article 3 excepte de l'assurance les directeurs et employés supérieurs des établissements privés, dont le traitement annuel excède 5000 fr., et l'art. 4 dit que les apprentis, volontaires et stagiaires, âgés au moins de quatorze ans révolus et travaillant dans un établissement visé aux articles 1 et 2, sont soumis à l'assurance alors même qu'ils ne gagnent aucun salaire ou traitement.

L'article 5 parle du contrôle à tenir par les employeurs.

Art. 6. — Tout arrondissement d'assurance a le droit d'étendre en tout temps, par décision prise à la majorité absolue, l'obligation à l'assurance :

a. aux journaliers ou journalières, ou autres personnes changeant fréquemment d'employeurs ou ne travaillant que par intermittences au compte d'autrui, en tant que ces personnes résident dans l'arrondissement ;

b. aux ouvriers et ouvrières d'une industrie domestique, travaillant dans l'arrondissement à leur propre compte.

Ces personnes toutefois doivent avoir au moins quatorze ans révolus.

Tous les amendements proposés ont été repoussés et le chapitre A adopté comme tel.

Le chapitre B «*Division du territoire*», puis une partie du chapitre C «*Organisation du service public de l'assurance*». Il a repris vendredi la discussion à l'article 24.

**Rachat des chemins de fer.** — L'attention se partage entre les deux Conseils. Le rachat des chemins de fer sollicite à un aussi haut degré la curiosité publique que l'assurance. Mercredi, M. Gavard a prononcé un discours dans lequel il a flétri les compromis et les marchandages et il a fini par en proposer un sous la forme suivante :

«*Quand vous aurez donné cent mil-*

lions de plus aux porteurs de titres la conciliation se fera et M. Gavard et ses amis de Genève voteront le projet du rachat ; il suffit, pour accomplir ce petit prodige, de prolonger de quinze ou de vingt ans la période d'amortissement.

Donnez satisfaction aux intérêts légitimes, et, dans une partie où l'enjeu est d'un milliard, ayez tous les bouts en mains.»

Ont parlé encore contre l'entrée en matière MM. Reichlin et Wiz, pour l'entrée en matière MM. Scherb et Geel. Jeudi, la discussion générale a repris, MM. Ritschard et Blumer appuient l'entrée en matière qui est combattue par M. Schmid-Ronca.

**Schaffhouse.** — *Singuliers procédés patronaux.* — MM. Meier et Cie, imprimeurs à Schaffhouse, ont installé dans leurs bureaux un appareil leur permettant de contrôler l'entrée et la sortie de leurs ouvriers. En arrivant, chaque ouvrier doit ôter d'un grand tableau une tablette à son nom et l'y replacer quand il quitte le travail. L'un d'eux s'est plaint de cette mesure à la direction de police cantonale, alléguant que n'étant pas prévue dans le règlement de l'imprimerie Meier, approuvé par le Conseil d'Etat le 8 janvier 1896,

Berne. — On en apprend de belles sur le compte du directeur démissionnaire du refuge de Kehrsatz. Cet homme passait pour un éducateur modèle ; la commission de surveillance le signalait comme un des meilleurs chefs des nombreuses institutions qui existent dans notre canton pour la jeunesse abandonnée ou vicieuse. On sait maintenant qu'il battait les jeunes filles confiées à ses soins avec une brutalité révoltante. L'une d'elles a été liée sur un banc et fouettée avec une corde, après que les vêtements qui recouvrent la partie du corps destinée, d'après l'usage bernois, à recevoir des coups, eurent été enlevés. D'autres ont subi des mauvais traitements, parce qu'elles étaient sujettes à certaine infirmité très fréquente dans nos institutions d'assistance et d'éducation. Le nom même connaît ses actes de brutalité et ne disait rien. A son avis, sans doute, le directeur, un ancien instituteur, ne dépassait pas les limites de la schlague légitime. Elle constituait une infraction à la loi sur les fabriques. La direction de la police a jugé que la plainte était fondée et a déclaré la mesure en question illégale. MM. Meier et Cie ont appelé de cette décision au Conseil fédéral, qui a écarté leur recours.

**Tessin.** — *Nouvelles politiques.* — De Lugano : Un nouveau groupe d'extrême-gauche est en voie de formation dans le sein de la majorité. Il a eu déjà plusieurs

réunions à Lugano, et il lancera prochainement un programme.

**Genève.** — *Condamnation.* — Après des délibérations qui ont duré deux jours, la cour et le jury condamnent la fille Sophie Karrer, à la peine de dix ans de réclusion.

Sophie Karrer est cette femme qui a tué son amant, le nommé Abadessa, et qui, s'étant donné après un coup de rasoir à la gorge prétendait avoir agi en état de légitime défense.

## Le Tour du Monde

### France

**Une verrerie fermée.** — La verrerie Bandoux, à Charleroi, qui occupait 300 ouvriers, a fermé ses portes, faute d'argent. Les ouvriers, qui n'ont pas été payés depuis quelque temps, sont dans la misère. Crainte de désordres, la verrerie est occupée militairement.

— On assure que la déconfiture de M. Eugène Baudoux, le directeur de la verrerie de Jumet, serait arrêtée par l'intervention de M. Marquet, le directeur des maisons de jeux de Dinant, de Namur et d'Erquelines, qui aurait offert d'avancer, sans conditions, à l'industriel entravé, une somme de 200 à 300,000 fr. pour payer ses ouvriers et continuer. M. Baudoux a accepté, dit-on, une somme de 100,000 fr. pour payer ses ouvriers et les tirer de la misère où la brusque cessation de ses affaires les avait plongés.

D'après le *Journal*, une bagarre a eu à Barbarin (Rhône) entre Français et Italiens.

— La bagarre signalée entre ouvriers français et italiens a eu lieu aux salins Giraud, près d'Arles. Un Italien ayant frappé un Français de trois coups de couteau, les Français assaillirent les Italiens, lesquels s'enfuirent vers la Basse Camargue.

— Le travail a repris ce matin dans l'usine Solney aux salins Giraud sans aucun incident. Le sous-préfet d'Arles avec les esprits paraissent s'être calmés, tout est tranquille. Le bataillon de zouaves qui était prêt à partir n'a pas quitté Arles. Il est inexact que deux ouvriers aient été tués.

### Belgique

**La manifestation militarisme à Bruxelles.** — Une grande manifestation en faveur du service militaire personnel et de la réorganisation de l'armée, a eu lieu dimanche à Bruxelles.

Le cortège, de plus de 10,000 manifestants, était composé de sociétés d'anciens militaires et d'autres sociétés d'anciens officiers pensionnés, de plusieurs

députés et conseillers communaux et provinciaux.

Il a parcouru, au milieu d'un ordre parfait, les principales rues.

Après avoir traversé la ville, le cortège s'est rendu place Fontaines, où un meeting a été tenu. L'assemblée s'est terminée par le vote d'un ordre du jour transmis au roi, et dirigé surtout contre le principe du remplacement, contraire à l'esprit des institutions démocratiques. «*L'armée, dit-il, doit être l'image de la nation et toutes les classes de la société doivent s'y trouver fraternellement unies pour remplir leur devoir patriotique.*»

Cet ordre du jour a été longuement acclamé.

### Angleterre

**Le jubilé de la reine d'Angleterre et le banquet des pauvres.** — A l'occasion du jubilé de la reine, on organise un grand banquet pour les pauvres à l'aide d'une souscription ouverte sous l'inspiration de la princesse de Galles. Le nombre des convives est de 300,000 et, à cette occasion, Londres a été divisé en 59 circonscriptions. Certains indigents de Londres n'ont pas manifesté grand enthousiasme pour ce projet. On cite notamment une pauvre qui a répondu aux envoyés de la paroisse : — Est-ce que la princesse de Galles viendra au banquet ? Est-ce qu'elle présidera notre table ? Non ? Alors, je reste chez moi. Je puis accepter une invitation et je serais trop honorée de dîner en compagnie de Son Altesse Royale. Mais, du moment où il s'agit d'aller manger avec d'autres pauvres pour servir de spectacle à la foule, je préfère casser une croûte à la maison. Vous pourrez dire de ma part à la princesse que, quand on invite les gens à un lunch, il faut au moins s'y prendre convenablement.

### Italie

**Franchise royale.** — On raconte que Chulalongkorn, roi de Siam, ayant appris lors de son récent séjour à Rome que son collègue en royauté Umberto n'était point salué par les prêtres, s'en était vivement étonné.

— Eh bien, aurait-il dit en s'adressant à l'aide-de-camp du roi d'Italie, qui remplissait les fonctions de valet de pied, je puis vous assurer que dans mon pays ils me salueraient, car je leur apprendrais le respect en installant à leur intention sur toutes les places de ma capitale des potences et des cordes.

*Se non è vero, è bene trovato.*

### Danemark

**Grève de métallurgistes.** — Environ quatre à cinq mille ouvriers employés dans l'industrie du fer sont en ce moment en grève.

Les chefs d'industrie ont décidé un lock out parce que les ouvriers de deux usines avaient exigé une augmentation de salaire.

## Le capitaine Lachesnaye

par ERNEST CAPENDU

### Les argotiers.

Il est minuit et demi ; des chants, des hurlements retentissent d'un bout à l'autre de la place du cul-de-sac, s'entrecoupant, se répandant dans un chaos de sons dont l'oreille est effrayée.

Quatre lanternes, accrochées à quatre poteaux, éclairent blafardement la cour des Miracles.

Leurs rayons timides, triomphant à grand'peine des vitres crasseuses et poussiéreuses qui s'opposent à leur passage, se répandent en tremblottant sur le centre de la place, laissant dans l'ombre tout ce qui n'est pas à dix pas de leur foyer.

Ces lueurs douteuses donnent un caractère plus étrange et plus fantastique à ces scènes qu'elles éclairent.

Les maisons, ou pour mieux dire les cahutes sauvages, décrivent leur ligne noire, entourant la place comme d'une ceinture d'immondices.

Devant ces maisons, sur toute l'étendue de cette mer fangeuse formant le terrain de la cour, des escabeaux, des bancs de bois,

des tables boiteuses, se dressant encombrées, les unes d'hommes et de femmes, d'enfants et de vieillards, de jeunes filles et de jeunes garçons ; les autres de mets fumants, de bouteilles, de cruches, de verres, de couteaux, de casseroles.

Ici la cuisine se fait en plein air, devant un feu dont la chaleur ne parvient pas toujours à combattre l'humidité du sol boueux.

Sur ce feu est posée, soutenue par un mauvais trépied, une poêle à frire, pleine à déborder d'une graisse nauséabonde qui glapit sous l'inspection d'une vieille femme au costume indescriptible.

Là des enfants qui pleurent, d'autres qui chantent, d'autres qui se roulent dans la fange ; les chiens qui aboient et se battent sur un os arraché à une table voisine ; des chats qui miaulent, le poil hérissé et la patte menaçante ; des chèvres savantes à la toison teinte et aux cornes dorées.

Plus loin cet homme demi-nu, au torse herculéen, à la face rougie, qui chancelle sur son banc et effondre la table d'un coup de poing violent, hurlant après la buvetière pour avoir encore du vin, c'est Pierre l'Assommeur, l'un des notables argotiers, celui-là même que nous avons aperçu passant ivre sur le Champ-Crotté quelques instants avant l'arrivée du lieutenant de robe-courte.

Là-bas, cet autre aux traits tirés, aux yeux éraillés, au regard terne, c'est Mathias le

Camus qui s'en va, ivre de godale et de cervoise, discourant d'amour avec Jacqueline la Longue, la ribaude dont la mère a été pendue l'avant-veille aux échelles de la Croix-du-Trahoir.

Mathias et Jacqueline, deux anciennes connaissances de la foire Saint-Germain, si le lecteur a bonne mémoire, ainsi que nous l'espérons.

Plus près du centre deux jeunes gens déguenillés, deux filles en haillons, soupent tous quatre en brillant de concert un vieux refrain du temps.

Ceux-là qui jouent aux dés en se jetant force injures à la face, en se menaçant du poing et de la dague, en riant et beuglant à chaque coup, ce sont Jehan de la Potence et Jacques le Bagnaud, les employés de maître Jonas, le juif propriétaire de la maison de jeu où nous avons pénétré au commencement de ce récit.

Cet autre qui dort sur un lit de boue, se faisant un oreiller avec un fragment de banc cassé et soufflant comme un cachalot échoué sur le sable, c'est Sulpice les Jambes-Torses, dont la torture a jadis brisé les membres inférieurs, et qui, le jour, court Paris avec un tel luxe de béquilles qu'il semble un échafaudage ambulante.

Ici, c'est Simone l'Egyptienne, aussi noire qu'une fille de Nubie, avec ses bras nus et sa jupe trouée et relevée, la cabaretière, la

tavernière, la buvetière de la cour des Miracles.

Là, grimpé sur une table, dominant la foule, s'accompagnant avec un chaudron qu'il frappe du manche de sa béquille, c'est Tal-lebot le Bossu, le mendiant de la foire Saint-Germain, qui chante, aux grands applaudissements de ses auditeurs.

Partout, enfin, on mange, on boit, on crie, on pécore, on hurle, on aboie, on miaule, on pleure, on jure, on rit, on se dispute, on s'embrasse, on se bat, on blasphème, on se rue, au milieu d'un concert épouvantable de clameurs effrayantes, de bruits de pots cassés, de friture bouillante, de cruches se choquant, de couteaux se heurtant, de dés roulants, de dormeurs ronflant...

Puis des nuages de fumée acre, des émanations provenant de ces cuisines différentes vicient l'air, et priveraient de respiration des poitrines moins faites à cette atmosphère invraisemblable.

Dans l'un des endroits les moins éclairés de cette cour des Miracles, dont nous venons de tenter la rapide esquisse, trois hommes causaient à voix basse sans se préoccuper du tumulte assourdissant qui régnait autour d'eux.

(A suivre.)

On craint que ce chômage ne soit de longue durée, les chefs d'industrie ayant décidé qu'ils ne réouvraient leurs usines qu'après que les grévistes auraient repris le travail dans les deux usines où la grève a commencé.

**Autriche**

**Congrès socialiste.** — Le sixième congrès du parti socialiste autrichien a été clos par une grande manifestation en l'honneur de la démocratie sociale internationale, malgré la résolution prise par les congressistes, à l'encontre de leur chef, le docteur Adler, de sectionner désormais le parti en différents groupes nationaux; allemand, tchèque, polonais, slovène et italien.

C'est là, d'ailleurs, le trait caractéristique du congrès de cette année, qui correspond à la poussée de plus en plus forte des partis politiques vers l'autonomie et vers le fédéralisme.

Le prochain congrès ne se réunira pas dans deux ans à Brünn, en Moravie, mais, d'ici là, d'autres congrès allemands, tchèques, polonais, etc., se réuniront suivant les convenances de chaque nationalité, dans les provinces respectives.

Le congrès n'a pris aucune décision nouvelle, quant à l'organisation, au programme et à la tactique du parti, se bornant à insister sur la nécessité de continuer la lutte en faveur du suffrage universel, de la journée de huit heures, etc., en particulier à Vienne, où les socialistes se heurtent en ce moment contre les antisémites, qui y sont plus puissants.

**Affaires d'Orient**

**La Thessalie ravagée.** — Une dépêche de Salonique au *Daily News* donne des renseignements désolants sur les dévastations commises par les Turcs en Thessalie.

Entre Larissa et Domokos, dit le correspondant, partout où les troupes ont passé, la dévastation est telle qu'il ne reste plus trace de culture. Il en est de même entre Larissa et Valestino. Aucun village n'est intact. Quelques-uns ont été totalement détruits. D'autres présentent un aspect lamentable: il n'en reste que deux ou trois maisons, sans portes ni fenêtres. On peut estimer à quinze millions de drachmes au minimum la perte résultant de la destruction de ces 200 ou 300 villages. Et les pauvres paysans ont perdu non seulement leurs maisons et leurs récoltes, mais leurs provisions et la plus grande partie de leur mobilier et de leurs outils. Dans leur fuite précipitée, ils n'ont emporté que leurs objets les plus précieux. Des milliers de pièces de métal sont tombées aux mains des Turcs et ont été abattues ou vendues. Les bandes d'irréguliers qui suivaient l'armée, sans autre préoccupation que celle de piller, ont achevé, avec la connivence des musulmans des villages voisins, l'œuvre commencée par la troupe. Les propriétés des chrétiens ont été absolument mises à sac.

Si la paix n'est pas conclue à bref délai, et la Thessalie évacuée sans retard, les malheureux paysans perdront non seulement la récolte sur pied, ce qu'on peut considérer comme une chose faite, mais ils devront attendre, pour avoir du pain, la moisson de l'année prochaine, soit le mois de septembre 1898. — à supposer encore qu'ils trouvent de quoi ensemercer leurs champs, cet automne! Il est probable qu'un grand nombre d'entre eux n'oseront pas rentrer en Thessalie.

**La vie locale**

**Embauchage.** — Nous lisons dans la *Fédération horlogère*:

Des maisons anglaises, dont nous ne suspectons pas l'honorabilité ou la solvabilité, font ces temps-ci de l'embauchage chez nos ouvriers horlogers.

Nous donnons à ces derniers le conseil pressant de ne pas s'engager sans être munis d'un contrat parfaitement en règle, et portant entre autres, le salaire, la durée de la journée de travail, les motifs de résiliation pour les deux parties, la durée et la prolongation éventuelle de la convention.

Secrétariat général  
de la Chambre cantonale.

Comme nous possédons des renseignements très précis à cet égard, nous publierons prochainement un article où nous mettrons à jour les procédés de certaines maisons. Que ceux qui seraient alléchés par de belles promesses s'adressent, en attendant, à la rédaction de la *Sentinelle*, qui leur donnera toutes les explications en son pouvoir.

**Fraternité.** — On nous écrit:

Vous n'avez pas relevé le compte-rendu de la *Fraternité* dans lequel on déclare que M. G. Schaad a « très explicitement » reconnu le plaisir avec lequel on discutait lorsque les opinions émises étaient fondées et exprimées en termes mesurés » (je crois bien me souvenir) et où l'on donne un si beau coup de gomme à M. Georges Leuba, élu président à la presque unanimité.

J'ai assisté à cette réunion où notre ami Gustave Schaad a été courtois, mais où il a très énergiquement défendu l'obligation de l'assurance. Il ne s'est pas basé sur un fait unique, mais il a montré dans sa réplique à M. Louis Calame-Colin que la situation précaire des ouvriers rendrait toujours plus fréquents des drames tels que celui qu'il a signalé.

Quant à la quasi unanimité dont a bénéficié M. G. Leuba, ce que le compte-rendu ne rapporte pas, c'est que sur plus de 1000 membres que compte la *Fraternité*, il y en avait tout au plus 5 à 6 douzaines de présents. M. Leuba doit avoir obtenu 66 voix, si ma mémoire est fidèle. Ceci dit, uniquement par amour de la vérité.

**Note de la Réd.** — Le compte-rendu dont parle notre correspondant n'avait pas passé inaperçu, mais comme nous n'avions pas de renseignements précis, nous n'avions pas pu en relever les termes. Il est heureux que notre correspondant vienne réparer cette lacune.

**BIBLIOGRAPHIE**

**Critique de combat.** (1<sup>e</sup>) — (3<sup>e</sup> série), par Georges Renard.

Nous avons déjà eu l'occasion de dire à maintes reprises tout le bien que nous pensons de M. le professeur Georges Renard, l'éminent directeur de la *Revue socialiste*. Par les extraits que nous avons publiés, soit de ses articles critiques, soit de ses brochures, les lecteurs de la *Sentinelle* connaissent en lui un écrivain loyal, un critique érudit et probe, un socialiste convaincu et persévérant combattant pour le bon combat.

Toutes ces excellentes qualités, nous les retrouvons dans la 3<sup>e</sup> série de sa *Critique de combat*. Un tel livre ne s'analyse pas. Il touche à tant de questions diverses et remue tant d'idées. Mais si varié qu'il soit par les sujets traités, il n'en a pas moins une belle unité: celle que lui communique la conviction socialiste, au crible de laquelle le critique passe tout: hommes, théories, faits.

C'est ce qui donne au surplus tant de saveur à ces pages, qui sont écrites en un français clair, harmonieux, avec, de temps à autre, quelques belles claironnées gauloises. Et, en cela surtout, elles sont bien nommées « Critique de combat », non pas que l'auteur condescende jamais à se départir de la courtoisie qui est sa règle et de la politesse qu'il a érigée en système. Mais le bon ton n'exclut pas toujours la fermeté et la sévérité; les jugements de notre critique en sont la preuve. Et, chose qui nous

Paris, Société libre d'édition des gens de lettres, 12, Rue d'Ulm, 1 vol. in-18, fr. 3,50.

plaît infiniment, c'est surtout lorsqu'il parle aux Brunetières, c'est à dire à de grands et hauts juchés personnages qu'il se montre plus particulièrement sévère. « Heureux les hommes roseaux, surtout quand ils sont peints en fer », s'écrie-t-il ironiquement en parlant de cet académicien.

Nous conseillons vivement la lecture de ce livre à nos lecteurs. Chacun y trouvera ample et bonne moisson de connaissances et l'occasion de faire, en excellente compagnie, une course à travers les livres et les problèmes qui s'imposent à l'attention publique. On ne saurait trouver meilleur guide, tout à la fois sûr, aimable et supérieurement renseigné. W. B.

**Dernières Nouvelles**

**Berne.** — Le Conseil national reprend la discussion par articles du projet assurance-maladie. Après une longue discussion les articles 30 à 40 traitant des membres volontaires, sont adoptés à la presque unanimité, les amendements présentés ayant été rejetés. Les articles 41 à 43 (représentants de membres volontaires) et 44 et 45 (avis d'entrée et de sortie) sont adoptés sans modification.

Aux articles 46 à 52 (prestations) la proposition de la commission, fixant la prestation au 60 % du salaire quotidien, est adoptée par 83 voix. M. Benzinger proposait de la réduire à 50 % et M. Vogel-sanger de l'élever aux 2/3.

Au *Conseil des Etats* on continue la discussion générale du projet de rachat. M. Python prend le premier la parole et prononce un long discours contre l'entrée en matière. Même si l'on était partisan de la nationalisation, dit M. Python, on ne pourrait pas voter le projet, car il n'est pas basé sur la justice et l'équité.

M. Scherrer, le nouvel élu de Bâle (démocrate), parle ensuite pour l'entrée en matière.

MM. Isler et Romedi parlent encore contre l'entrée en matière.

Dans sa séance de relevée, à 4 heures, on reprend la discussion sur le même objet.

M. Berthoud votera l'entrée en matière tout en réservant sa liberté dans le vote final.

M. Ruchet explique l'attitude de la députation vaudoise: il n'est pas exact qu'elle ait conclu un marché; elle a toujours été favorable au rachat, mais elle avait une certaine inquiétude au sujet du Simplon; cette inquiétude une fois dissipée, elle n'a plus aucun motif de faire opposition et elle votera l'entrée en matière.

M. Zemp prononce un long discours pour réfuter les objections des adversaires du projet; il expose le point de vue du Conseil fédéral, c'est une question économique et non une question politique; c'est une véritable œuvre nationale. M. Zemp exprime l'espoir que ses amis politiques se rangeront à cette manière de voir.

L'entrée en matière est votée, à l'appel nominal, par 26 voix contre 17.

**On voté pour:**

MM. Ammann, von Arx, Battaglini, Berthoud, Blumer (Zurich), Blumer (Glaris), Geel, Golaz, Hildebrand, Hoffmann, Hohl, Isler, Kellersberger, Leumann, Müller, Munzinger, Ritschard, Robert, Ruchet, Scherb, Scherrer, Scheurer, Simen, Stössel, Stutz, Zweifel. — Total 26.

**On voté contre:**

MM. Bossy, Dähler, Gavard, Keiser, Künin, Luser, Mulheim, Python, Reichlin, Richard, Romedi, Schmid-Ronca, Schumacher, de Stockalper, de Torrénté, Wyrsch. — Total 17.

**Londres.** — On mande de la *Canée* au *Standard* que les négociations entre

les amiraux et les délégués crétois auront lieu à Akrotiri.

**Dépêches**

**Athènes.** — Les attachés militaires ont présenté un projet de rectification des frontières, comprenant la cession d'une localité grecque à la Turquie. Les ambassadeurs et la Porte se sont déclarés d'accord. La Porte accepte aussi les conclusions du rapport des drogmans et ambassadeurs sur les capitulations.

**Londres.** — Le correspondant du *Standard* à Athènes a eu une interview avec M. Skouloudis, ministre des affaires étrangères. Celui-ci aurait déclaré que la Grèce accepterait volontiers que les puissances donnent leur garantie pour le paiement de l'indemnité de guerre.

Le gouvernement grec donnerait à choisir aux puissances, à titre de contre-garantie, entre divers revenus de l'Etat.

En revanche, la Grèce ne serait guère disposée à avoir affaire avec un comité de boudholders.

*J'ai patiemment attendu l'Eternel, il s'est tourné vers moi et a ouï mon cri. (Ps. XI, Verset 1.)*

Madame Rutschmann-Kunz et ses enfants, Mathilde, Emma, Fritz, Charles, Laure, Arnold et Rose; Madame et Monsieur Jean Wehrli-Rutschmann et leurs enfants, à Kutingen; Madame et Monsieur Aft-Kunz et leurs enfants, à Berne; Madame et Monsieur Fritz Rutschmann, à Berthoud; Madame et Monsieur Jean Rutschmann, à Boujean, ainsi que les familles Rutschmann, Kunz, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé époux, père, frère, beau-frère, oncle, neveu et parent

**Monsieur Frédéric Rutschmann-Kunz**

que Dieu a rappelé à Lui, vendredi à minuit, dans sa 44<sup>me</sup> année, après une longue et pénible maladie.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu lundi 21 juin, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Progrès 6.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Les membres du *Cercle ouvrier* sont priés d'assister au convoi funèbre de leur regretté collègue

**Frédéric Rutschmann**

qui aura lieu lundi 21 juin à 1 heure après midi.

Messieurs les membres des sociétés de *Secours mutuels des Emailliers*, de la *Prévoyante*, de la *Vigilante*, du *Cheur mixte de l'Eglise allemande*, sont priés d'assister au convoi funèbre de

**Monsieur Frédéric Rutschmann**

leur collègue et père des demoiselles Mathilde et Emma Rutschmann, qui aura lieu lundi 21 juin, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Progrès 6.

Monsieur et Madame Stucky-Wegmuller et leurs enfants, ainsi que les familles Stucky, Wegmuller, Luthy, Robert et Droz, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et regretté enfant

**Armand-Walther**

que Dieu a rappelé à Lui vendredi 18 juin, à l'âge de 9 mois, après une courte mais pénible maladie.

L'enterrement auquel ils sont priés d'assister aura lieu dimanche 20 courant, à 1 heure après-midi.

Domicile mortuaire, rue du Nord, 153.

Le présent avis tient lieu de faire part. 488

**Paroisse catholique romaine**  
Elections au Conseil de Paroisse  
Les électeurs de cette Paroisse sont convoqués les 19 et 20 courant pour élire les neuf membres du Conseil ou Comité de Paroisse.  
Le Bureau électoral, chargé des opérations du vote est composé de:  
MM. Victorin Gigon, président; Jules Bozonnat, vice-président; C. Bassi-Rossi; Ange Bozon; Ernest Brischoux; Fr.-Eugène Gauthier; père; Achille Graizely; Albert Hodel; A. Jodry Waller; J. Lonstroff; Charles Metzler; Gabriel Muller; Alfred Pattecher; Romano Ferriani; Jos.-Henri Wilkès.

Le bureau siégera à l'Hôtel-de-Ville, au 2<sup>me</sup> étage, le Samedi 19 juin, de 1 heure à 8 heures du soir, et le Dimanche 20 juin, de 7 heures du matin à 4 heures du soir.  
Le bureau de dépouillement est composé de:  
MM. Joseph Tschupp, président; Henri Fierobe, vice-président; Paul Baume; Ester Blatt; Bobbia; Georges Lanfranchi; Jean Lrut; Charles Meyer-Misteli; Henri Weiss.  
Le Bureau se réunira le Dim nohe 20 juin à 4 heures du soir, au local de vote, Hôtel-de-Ville, au 2<sup>me</sup> étage, pour procéder au dépouillement du scrutin.

On est prié de se munir du permis de séjour.  
454  
Le Comité.

**Brasserie du SQUARE**  
TOUS LES JOURS

**COUCOUROUS**  
avec viande de porc assortie  
Véritables  
Sauces de Francfort et Wienchli  
avec Meerrettig  
RESTAURATION à toute heure  
TOUS LES JEUDIS 688  
à 7 1/2 h. du soir

**TRIPES — TRIPES**  
Modes de Caen et Neuchâteloise  
Se recommande Numa Sandoz

**CHEMISES TOURISTES**  
Grand choix de chemises pour touristes depuis fr. 2,50.  
Chemises militaires, depuis fr. 2.  
Cache-corsets, toutes couleurs, pour dames, depuis 75 ct.  
Jupons laine et coton, depuis fr. 3,50.

**J.-B. RUCKLIN-FEILMANN**  
CHEMISIER  
Place de l'Hôtel-de-Ville, 7 et  
Rue de la Balance 2

**Brasserie du Cardinal**  
Place de l'Hôtel-de-Ville  
Tous les LUNDIS SOIRS  
à 7 1/2 h. du soir  
**Souper aux Tripes**

**PROGRAMME**

de la  
**3<sup>me</sup> Fête Centrale**  
des ouvriers  
graveurs et guillocheurs

Dimanche 20 Juin

8 h. m. Réunion des divers comités  
et de la section au Cercle ou-  
vrier.

8 h. 30 Départ pour la gare.

9-10 Arrivée des sections - Forma-  
tion du cortège pour se rendre  
à Gibraltar. - Réception offi-  
cielle et vins d'honneur.

11 h. 15 Départ pour le stand des  
Armes-Réunies et cortège en  
ville.

12 h. 30 BANQUET. - Discours,  
chants, musique, etc., etc.

Le soir 459

**Réunion Familiale**  
au Cercle ouvrier

- Clôture de la fête -  
Le Comité d'organisation.

**Café-Restaurant DUVANEL**  
dit DU MARAIS  
EPLATURES

Le public est informé que le Café  
restaurant anciennement Vital Ma-  
they est repris sous le nom de

**Café du Marais**

Par un service prompt et soigné  
et des consommations de premier  
choix, le tenancier espère s'attirer la  
confiance qu'il sollicite de la part  
d'une bonne et nombreuse clientèle.

Soupers de familles et Repas de noces  
à des prix modérés

Grande salle de danse  
avec piano

Jeu de boules remis à neuf

**Bondelles très prochainement**  
Se recommande  
457 LE TENANCIER.

**Cordonnerie de**  
Consommation

Tout en exprimant ses bien sincères  
remerciements aux honorables clients  
qui ont bien voulu apporter les caou-  
tchous à raccommoder, le soussigné  
se recommande aux mêmes personnes  
pour les raccommodages de chaus-  
sures en tous genres, vu qu'il a fait  
son possible pour les caoutchous

**Chaussures sur mesure**

- Prix exceptionnel -

A tous les clients qui me fourni-  
ront un travail suivi, un carnet sera  
délivré et il sera fait un escompte de  
6 %.

Paul ZANONI, 9 Bel-Air 9

**Enchères Publiques**

Mercredi 23 juin 1897, dès 10  
heures du matin, il sera vendu à  
la Halle, 2 lits complets, matelas  
et paillasses à ressorts, un buffet,  
un lavabo, 2 lampes suspension,  
une machine à coudre, une table de  
nuit, un store marquise, une couleuse,  
500 parapluies et ombrelles, des  
montres et une quantité d'autres  
objets dont le détail est supprimé.  
La vente aura lieu au comptant.

452 Greffe de Paix.

**Produits d'Italie**

S. Raviola

15, Rue du Premier Mars, 15

VINS rouge et blanc, depuis 40 c.

Madère, Malaga, Vermouth  
Champagne

Moscato spumante en bouteilles  
Pâtes alimentaires, 1<sup>re</sup> qualité

Jambon - Salami

LARD gras et maigre

FROMAGE PARMESAN

Conserves diverses

Huile d'olive extra fine

Véritable SAVON de Marseille

420 SE RECOMMANDE.

**Affaire exceptionnelle**

La Maison JOSEPH HIRSCH

A LA

**CITÉ OUVRIÈRE**

La Chaux-de-Fonds

vis à vis de l'Hôtel de la Fleur de Lys  
met en vente dès aujourd'hui un lot de

**150 VÊTEMENTS**

pour hommes et jeunes gens

en drap été et mi-saison, au prix de

**15 francs**

pour jeunes gens, et

**20 et 25 francs**

pour hommes

Cette affaire étant exceptionnelle  
et ne devant pas se renouveler, nous  
invitons nos nombreux clients à se  
hâter, les premiers arrivés auront  
le plus grand choix.

**MACHINES A COUDRE**

**AUMAGASIN DE MACHINES A COUDRE**  
HENRI MATHEY

5, Rue du Premier-Mars 5

on trouvera toujours un beaux choix de machines de tous systèmes  
pour familles, tailleuses, lingères, tailleurs, cordonniers et selliers; dernières  
perfections. Garanties sérieuses sur facture. - Fournitures, Répara-  
tions. - Paiement 5 et 10 fr. par mois. Fort escompte au comptant. -  
Le billet de chemin de fer ou de la poste sera toujours remboursé aux per-  
sonnes venant du dehors.

Se recommande

Henri MATHEY.



**MAISON DE**  
**L'ENFANT**  
**PRODIGUE**

7, rue Léopold Robert CHAUX-DE-FONDS Rue Léopold Robert, 7

Série de vêtements de cérémonie de 70 à 85  
et haute nouveauté

Série de vêtements extra soignés de 60 à 75  
avec veston rond ou croisé

Série de VÊTEMENTS FANTAISIE de 33 à 55  
toutes tailles

Série de PARDESSUS MI-SAISON de 25 à 55  
formes nouvelles

Toutes ces marchandises proviennent de  
„l'Enfant Prodigue“ de Genève, maison con-  
nue par l'élégance et la bienfaisance de ses  
produits.

Téléphone

**Etoffes pour l'été à 39 c. le mètre**

Etoffes en soie, laine, mohair, tulle, brocats, étamines, gazes, batiste,  
piqué, linon, gaufrage, étoffes garanties au lavage

Etoffe suffisante pour une robe de soie  
à f. 12

Zurich Oettinger & Cie Zurich

Fabrique de Bijouterie  
**E. BOLLE-LANDRY**

→ Nouveautés en ←

**BROCHES** deuil, depuis 60 ct. la pièce. - **BOU-  
CLES** d'oreilles de deuil, depuis 50 ct. la paire - **BOU-  
CLES** d'oreilles similis diamant depuis 1 fr. - **BAGUES**  
argent à 50 ct. - **PERLES** fausses inaltérables pour  
colliers le rang 1 fr. 125

S. A.

F. Jelmoli

Dépôt de fabrique  
ZURICH

Par mètre  
Etoffes p. dames, noir et coul. de Fr. 8.50 à 75 Cts.  
Etoffes p. Messieurs, genres angl. 16.50 à 80 Cts.  
Impressions de Mulhouse 2.- à 30 Cts.  
Toileries coton, toutes sortes 2.50 à 14 Cts.  
Toileries fil, qualités bernoises 8.- à 40 Cts.  
Vente au prix de gros. - Echantillons franco

**Ver solitaire.**

Si j'ai tant tardé à vous écrire, ce n'est pas par négligence, mais parce que je  
tenais à m'assurer d'abord que toute trace du terrible parasite avait réellement dis-  
paru. Une demi-heure après avoir suivi vos prescriptions, j'ai déjà pu me débar-  
rasser du ver solitaire, et depuis lors, je n'ai plus éprouvé aucune malaise, ce qui  
prouve que la tête est partie avec. Je certifie donc en toute sincérité que votre tra-  
itement n'a fait aucun tort à l'état général de ma santé tout en atteignant le résultat  
désiré. J'ai donné aussi ces renseignements à plusieurs personnes qui m'en avaient de-  
mandé. Grandfontaine (Jura bernois) le 8. Déc. 1896. Guélat Eugène. Tout  
en légalisant la signature de Guélat Eugène je certifie l'exactitude des faits mention-  
nés ci-dessus. Grandfontaine le 8. Déc. 1896. Jh. Chapuis, Maire. Adr. sse :  
Policlinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

Les **MAGGI** sont les meilleurs produits de ce genre.  
Potages à la minute Vous les trouverez en riche assorti-  
ment, chez :

Mlle LINA HAAG, Rue de la Chapelle 15.

ESCOMPTE 5 0/0

payable de suite en JETONS ou par CARNETS d'escompte  
remboursables au gré du client

**Café franc de goût, depuis le 1/2 k. 85 c.**

Cafés rôtis - Café moulu

ESSENCE de Café - Café de FIGUES

Chicorée DV depuis 8 c. le paquet

Chicorée en boîtes fantaisie

20 le paq. Chicorée HOMÉOPATIQUE du Dr KATSCH le paq. 20

Café MALT du Dr KNEIP, le paq. 50 et 60

THE ouvert premières marques

THE fin en paquets depuis 30 c.

Biscuits en tous genres

depuis 55 c. le 1/2 kg.

**GUINAND & DUPUIS**

4, Place Neuve CHAUX-DE-FONDS Place Neuve, 4

ESCOMPTE 5 0/0

**SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE DE LA CHAUX-DE-FONDS**

Exposition suisse d'animaux de basse-cour, d'oiseaux chanteurs, de volière et de parc  
du 25 au 29 juin 1897, au Stand des Armes-Réunies

Les bulletins d'inscription et tous renseignements sont à demander chez M. J. H. MATILE, président  
2, Rue Léopold Robert, 2

Tombola de l'Exposition: trage révoicable 28 juin 1897

1<sup>er</sup> lot: Un carnet de Caisse d'épargne 200 fr.

2<sup>e</sup> " " " " 100 "

3<sup>e</sup> " " " " 50 "

4<sup>e</sup> " " " " 30 "

Dernier " " " " 50 "

Les billets au prix de 50 ct. sont en vente dans les principaux magasins  
et établissements de la localité. 323

HORLOGERIE DE CONFIANCE

L. A. SAGNE-JUILLARD

38 Rue Léopold-Robert 38

Grand choix de 141

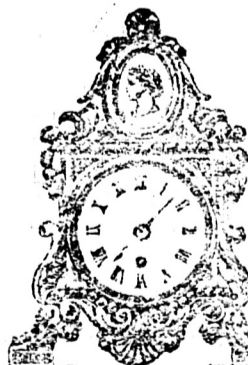
Régulateurs, Pendules, Réveils, etc.

**Montres OR, ARGENT**  
Acier et Métal

Grand assortiment

Garantie sur bulletin 2 ANNEES

BIJOUTERIE fine et fantaisie, ALLIANCES or 18 k.



**MILITAIRES**

Grand choix de CHEMISES MILI-  
TAIRES d'ordonnance, depuis fr.  
2. 50, chez 451

J.-B. Rucklin-Fehlmann  
Chemisier

Place de l'Hôtel-de-Ville, 7 et  
Rue de la Balance, 2

**Beurre Centrifuge**  
des Eroges

Le magasin de Comestibles A.  
STEIGER, rue de la Balance 4,  
vendra régulièrement dès ce jour, l'ex-  
cellent beurre centrifuge des Eroges.  
Par suite d'une installation spéciale  
ce beurre sera toujours bien frais et  
glacé. 449

Imprimerie H. Schneider, Bienne